

La rentrée survoltée des horairistes de profs

Les horaires des cours génèrent un travail préparatoire complexe et des réactions tendues chez les enseignants du secondaire. Le sujet anime bien des conversations dans les salles des profs.

Le stress, la peur de l'inconnu, les plaintes et les larmes. A la rentrée des classes, tout cela n'est pas réservé aux plus sensibles des écoliers du secondaire, arrachés à leur insouciance estivale. Non, ça se passe aussi loin des regards d'ados, entre profs qui, dès leur retour à l'école, reçoivent leurs horaires (bien souvent provisoires) de l'année scolaire. Une planification de leurs cours, avec ses bonnes et mauvaises surprises, qui les suivra au quotidien jusqu'au 30 juin. « Dans mon école, on les découvre dans nos casiers vers lesquels on se rue, à l'issue de notre première assemblée générale avec la direction, raconte Laurence, 48 ans, prof de français depuis 24 ans à Nivelles. Moi, je reste toujours hyperpositive, même si on me donne une journée non-stop de cours sans heure de fourche ou la même classe 3 heures d'affilée. J'ai des collègues satisfaits. Puis d'autres qui pestent. Et parfois même qui pleurent. »

Bonjour la tension... y compris pour celles et ceux qui ont concocté ces horaires tant attendus. Il s'agit pour la plupart de professeurs, sous la supervision de leur direction. Selon l'établissement, ils œuvrent bénévolement ou voient leur charge de cours allégée en fonction de leurs (nombreuses) heures dédiées à cette tâche planification. « C'est extrêmement stressant, parce que mes collègues m'épiaient du regard, témoigne Benjamin, 40 ans, enseignant et horairiste (depuis 20

ans) dans un établissement de l'officiel subventionné en Wallonie. *Leurs horaires, ils n'attendent que ça. Et quand ils les ont reçus, ça ne manque jamais : il y a des cris et des larmes. Et ce sont toujours les mêmes qui viennent me trouver pour se plaindre, parce qu'ils n'ont pas obtenu ce qu'ils désiraient. »*

Il existe des parades, comme celle de Laure, 43 ans, prof de-

puis 20 ans et horairiste en prime depuis 5 ans, dans une école bruxelloise à discrimination positive : « Je dépose le paquet de grilles horaires puis je disparaîs. Ça me permet d'éviter les réactions à chaud de certains collègues qui lâchent des commentaires désagréables et des noms d'oïseau. A tête reposée, ils se rendent compte que leurs horaires ne sont pas si mal. »

Une lourde charge

La charge d'horairiste démarre généralement mi-août. Et elle est lourde, car il faut jongler avec de nombreux paramètres et suivre les règles établies par la Fédération Wallonie-Bruxelles (voir par ailleurs). La direction communique la liste mise à jour de son nombre d'élèves, de ses enseignants et ses attributions, comprenez son enveloppe d'heures de cours par matière à dispenser. « Nous encodons tout cela dans un logiciel qui nous propose des horaires tout faits », explique

Isabelle, 37 ans, prof et horairiste (depuis 4 ans) dans une école se-

condaire de la région liégeoise.

Au mieux, 80 à 90 % du travail titanesque sortent de l'ordinateur. Mais les horairistes doivent reprendre la main pour intégrer la dimension humaine. « Nous avons à intégrer les desiderata pédagogiques de nos collègues, développe Isabelle. Par exemple, faire suivre deux périodes de 50 minutes de cours de langue pour permettre l'expression orale des élèves. Ou encore programmer les cours de natation une matinée précise en semaine. En prime, les enseignants ont droit à un sou-hait personnel, comme rester à la maison le mercredi matin ou commencer les cours plus tard certains jours de la semaine. »

Comme le dit Benjamin, c'est un véritable casse-tête. « Ou plutôt un sudoku. Et le cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC) rend la tâche encore plus complexe. » Pour ne rien arranger, les horairistes subissent la pression tantôt légère, tantôt

lourde, de leurs collègues. « Ça commence par des tentatives d'influence jouant sur l'affectif, poursuit Benjamin. Telle collègue me parle de la garderie de ses enfants qui coûte si cher. Tel autre me confie qu'il se porte mal en ce moment ou qu'il vient de prendre un abonnement à la piscine. Autre technique : se montrer particulièrement gentil avec moi. Et quand tombent les horaires, la pression continue : on m'offre une bouteille de vin parce que l'horairiste convient bien. Ou on joue la carte de l'agressivité. Quelques-

uns ont déjà monté le ton. Mais j'ai crié plus fort qu'eux. Heureusement, ma direction me protège et me soutient. »

« Injuste et malsain »

Cela dit, de nombreux enseignants obtiennent satisfaction et apprécient le travail de leurs collègues horairistes qui, parfois, travaillent jusque très tard le soir pour boucler les grilles avant la

rentrée. Il n'empêche, ce fonctionnement fait grincer des dents. « Etablir les horaires, même bénévolement, c'est une manière d'avoir du pouvoir et de s'en servir pour faire plaisir à ses amis, peste Melissa, 46 ans, prof dans le Brabant wallon. Je vois des cas incroyables, comme cette collègue qui ne donne jamais cours l'après-midi ou cette autre qui profite d'un jour complet à la maison en plus du mercredi après-midi. Par contre moi, qui suis mal vue par les horairistes, on ne m'accorde aucune faveur. C'est injuste. La direction se retranche toujours derrière la légalité parce qu'elle a besoin de ces horairistes complaisants qui reçoivent des cadeaux à Noël ou pour leur anniversaire. Puis, eux-mêmes ne se gênent pas pour s'épargner. C'est malsain. »

Un système à revoir car trop lourd à porter ou soumis à la subjectivité ? Ce n'est en tout cas pas à l'agenda du gouvernement francophone. ■

JULIEN BOSSELER

RÈGLES ET PROJETS**Changement de rythme à l'horizon**

Dans l'élaboration des horaires de ses enseignants, chaque établissement doit respecter les consignes contenues dans un décret de la Communauté française.

Elles imposent des répartitions maximales et des limitations de prestations, en fonction de la charge horaire de l'enseignant. Exemple : si le prof travaille mi-temps, il n'est pas question de le faire venir à l'école plus de quatre jours et d'étaler ses cours sur plus de 5 demi-journées.

« Pour le reste, la constitution des grilles horaires des enseignants du secondaire relève de la responsabilité des pouvoirs organisateurs et directions d'établissements, » explique l'administration générale de l'Enseignement.

Les écoles ont donc les coudées plutôt franches. Et ce n'est pas demain la veille que le Pacte pour l'excellence, porté par Marie-Martine Schyns (CDH), ministre francophone de l'Enseignement, changera la donne. Cependant, le Pacte envisage des dispositions qui, à terme, pourraient avoir une incidence indirecte sur les horaires des enseignants. Il s'agit notamment de prévoir deux heures par semaine de coordination entre professeurs au sein de l'établissement. Ou encore d'alléger la charge de cours des enseignants en fin de carrière. Ils mettraient à profit leur temps hors classe pour épauler leurs collègues débutants. Enfin, dans sa réflexion sur les rythmes scolaires, le Pacte introduit l'idée de période de cours de 90 minutes pour approfondir des séquences d'apprentissage.

J.B.O.